



## Projet 1415P - Renforcement des capacités dans les secteurs pétrolier et minier dans les économies des pays de la CEEAC

### Atelier national de renforcement des capacités des ressources humaines et institutionnelles impliquées dans la chaîne de valeur de production et la gouvernance des ressources minérales en République du Congo

15-19 mai 2017, Brazzaville, République du Congo

#### NOTE CONCEPTUELLE

##### 1. CONTEXTE DE L'ATELIER

L'exploitation pétrolière, qui a débuté dans les années 1960, est l'épine dorsale de l'économie du Congo. Entre 1975 à 1984, l'exploitation pétrolière, s'est intensifiée et a conduit à de profondes modifications positives dans la structure de l'économie congolaise et par conséquent sur les recettes de l'État. Cet heureux développement a bénéficié d'une conjoncture favorable liée à une augmentation soutenue des prix internationaux du pétrole durant cette période. Par voie de conséquence, le produit intérieur brut (PIB) a enregistré un taux de croissance soutenu de l'ordre de 10% en moyenne annuelle.

Toutefois, malgré les importantes recettes liées aux ressources pétrolières, le Congo s'est retrouvé structurellement endetté. On peut logiquement penser que pour s'acquitter normalement de la charge croissante du service de la dette, l'État congolais est obligé de réduire des dépenses d'investissements productifs. Cette baisse de l'investissement public va donc entraîner une détérioration de la compétitivité de l'économie et un ralentissement de la croissance qui à son tour conduira à l'accroissement de la pauvreté.

Pour pallier cette situation, le Congo a mis en œuvre des réformes économiques dans les années 2000 qui ont permis d'inverser les tendances et de renouer avec la croissance économique. Comme conséquence, l'économie congolaise a enregistré un taux moyen annuel de croissance positif de 5,0%. Le secteur pétrolier y a contribué significativement. Mais le secteur hors pétrole a aussi montré des signes de renaissance, avec un taux moyen annuel de 5,8%, tiré par le dynamisme de la filière bois (avant la crise de 2008) et les télécommunications.

Les effets de cette réforme combinés à un climat international favorable lors de l'augmentation soutenue des prix internationaux du pétrole ont duré jusqu'à une période récente. Par exemple, sur la période 2008-2011, le Congo a connu une croissance moyenne annuelle proche de 7,0%, tirée aussi bien par le secteur pétrolier (8,1%) que par le secteur hors pétrole, dont la contribution était en hausse (3,9% en 2009, 6,4% en 2010, et 7,5% en 2011) et ce, malgré la crise économique mondiale qui a frappé de plein fouet la filière bois (2008-2009).

Le dynamisme de l'économie congolaise augure une amorce de diversification qui doit être poursuivie. En effet, on observe sur la période 2008-2011 un dynamisme soutenu des secteurs des biens échangeables, notamment l'agriculture (6,8%) et les industries manufacturières (6,7%). Toutefois, bien que robuste ces dernières années, la croissance n'a pas abouti à une amélioration généralisée des niveaux de vie. Elle a été en moyenne de 5% ces cinq dernières années grâce à une augmentation des dépenses publiques, principalement financées par la montée des recettes pétrolières. Ceci s'est traduit par une intensification de l'activité dans l'agriculture, l'industrie et les services, mais cette diversification est encore insuffisante.

##### 2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER

Le but de l'atelier est de contribuer au renforcement des capacités des ressources humaines et institutionnelles impliquées dans la chaîne de valeur de production et la gouvernance des ressources minérales en République du Congo. Il s'est avéré lors de notre premier atelier que beaucoup de parties prenantes n'ont pas les informations nécessaires. Ce second atelier s'attèlera à leur fournir les informations actualisées. L'atelier constituera donc une plateforme pour diffuser des informations et connaissances sur la chaîne de production du secteur extractif et les éventuels services qui y sont liés, en mettant l'accent sur les

possibilités de stimuler l'économie locale par ces activités. Les participants vont aussi s'enquérir des exemples de réussite de réinvestissements de la rente dans le monde et principalement en Equateur où la CNUCED a envoyé deux Congolais en voyage d'études l'année dernière. Par conséquent, à l'issue de la formation, les participants auront renforcé leurs compétences sur le secteur extractif et sur les possibilités de promouvoir la diversification des activités liées à l'extraction des ressources minérales au Congo un plus pour la gouvernance responsable des industries extractives. Une meilleure connaissance de la chaîne de valeur du secteur extractif et ses implications économiques est donc attendue de cet atelier de formation.

### 3. LES MODULES DE FORMATION

La formation portera sur les mécanismes de mise en œuvre du contenu local, l'analyse des chaînes de valeur minière et pétrolière, l'assistance aux entreprises nationales, la promotion de l'emploi local et les différents modes de transfert de technologie.

Les possibilités de diversification économique des activités liées au secteur extractif seront aussi explorées avec comme point d'ancrage les liens entre les sociétés minières et le développement local (impacts économiques, effets structurants du secteur extractif). Le rôle critique de l'accès au financement ainsi des infrastructures de base sera aussi discuté.

### 4. DATE ET LIEU

L'atelier national se tiendra à Brazzaville du 15 au 19 mai 2017 au Ministère des affaires étrangères.

### 5. PARTICIPANTS

L'atelier rassemblera les fonctionnaires des différentes institutions ainsi que les représentants des sociétés privées impliquées dans le secteur pétrolier et minier. Les acteurs de la société civile seront aussi représentés. Pour permettre un partage d'expérience, la CNUCED invite deux participants de la République du Tchad pour présenter la situation dans leur pays.

### 6. VISA ET AUTRES ARRANGEMENTS LOGISTIQUES

Les participants devront contacter l'Ambassade de la République du Congo la plus proche de chez eux pour l'obtention des visas. Ils sont aussi responsables de la réservation des hôtels et de leur transport à l'intérieur du pays. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a recommandé les hôtels suivants:

**La Perle Hôtel**, Av. de l'Amitié, n°175, Centre-ville, Phone: +242 05 350 13 13 /+242 06 665 10 10

**Etoile Hôtel**, Av. de l'Amitié, n°162, Centre-Ville, Phone: +242 06 944 90 00

**Mikhael's Hôtel**, Avenue Nelson Mandela, n°67, Phone: +242 05 366 6600

### 7. CONTACTS

Toutes les communications devront être adressées au Secrétariat de la CNUCED, Groupe spécial des produits de base, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10; à l'adresse électronique suivante:  
[commodities@unctad.org](mailto:commodities@unctad.org).

Toutes les autres requêtes devront être adressées à:

Mme Yanchun Zhang, Chef de la Section de la mise en œuvre des politiques et de l'information du Groupe spécial sur les produits de base de la CNUCED, [yanchun.zhang@unctad.org](mailto:yanchun.zhang@unctad.org); Tél: +41 22 917 5790.

M. Taro Boel, Economiste Associé, Groupe spécial sur les produits de base, CNUCED, [taro.boel@unctad.org](mailto:taro.boel@unctad.org); Tél: +41 22 917 5135.

Mme Catherine Katongola-Lindelof, [catherine.katongola@unctad.org](mailto:catherine.katongola@unctad.org); Tél: 41 22 917 1648; fax: 41 22 917 0509; ou Mme Danièle Boglio, [daniele.boglio@unctad.org](mailto:daniele.boglio@unctad.org), Tél: 41 22 917 6286.